

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2010 DE LA FFE

Belfort

Belfort, le 16 août 2010

54 personnes étaient présentes dans l'amphithéâtre du centre des congrès ATRIA de Belfort, représentant 138 clubs pour un total de 532 voix.

Les nouveaux statuts présentés à l'AGE ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que le Règlement Intérieur et le Règlement disciplinaire.

Le Président Jean-Claude Moingt est intervenu pour évoquer le partenariat avec BNP Paribas, tandis que le Directeur Général, Laurent Verat, a rappelé le lancement du Challenge Blitz BNP Paribas-FFE ; il en a expliqué le concept, la philosophie, ainsi que les règles. Il a appelé les clubs à s'inscrire en nombre dès l'ouverture en septembre.

Jean-Claude Moingt a ensuite présenté l'« Echiquier de la Réussite », fondation créée à l'initiative de « A2 Consulting », partenaire de la Fédération, et dont la raison d'être réside dans la lutte contre l'échec scolaire, notamment dans les banlieues difficiles.

Une discussion a eu lieu ensuite à propos des interventions en milieu scolaire, et Jean-Claude Moingt a rappelé les termes de la convention-cadre avec le ministère de l'Education Nationale.

L'AGE s'est conclue par un point sur le dossier de Fédération délégataire.



Le Président de la FFE, Jean-Claude MOINGT